

## **Communiqué de presse**

Pour diffusion immédiate

### **UNE VILLE DU PLAN NORD MISE EN PÉRIL PAR LE GOUVERNEMENT COUILLARD**

**Chapais, le 19 novembre 2014 :** Depuis l'élection d'avril dernier, les membres du gouvernement Couillard affirment haut et fort, dans toutes leurs allocutions, communiqués et présentations, que le Plan Nord créera des emplois et de la richesse tant pour les communautés nordiques que pour l'ensemble des Québécois, dans le respect de l'environnement et des populations du Nord. Actuellement, la survie et la pérennité de la ville de Chapais, ville mono industrielle de la Jamésie au nord du 49e parallèle, se joue. En effet, la seule industrie de son territoire, Chapais Énergie, risque de disparaître, faute de volonté politique du gouvernement québécois. Pour le maire de Chapais, Steve Gamache, *« avant de créer des emplois avec le Plan Nord, il me semble qu'on devrait travailler à conserver et consolider ceux que nous avons déjà, d'autant plus qu'une compagnie sérieuse, Chapais Énergie, est déjà chez-nous »*.

Depuis 2009, plus d'une soixantaine d'interventions ont été faites auprès de ministres et fonctionnaires du gouvernement du Québec ainsi que d'Hydro-Québec afin que le contrat d'achat d'électricité de Chapais Énergie soit renouvelé. Ce contrat, avec la première usine de cogénération à voir le jour au Québec, a débuté en 1995 et se termine le 30 novembre 2015, avec une possibilité de prolongation de cinq ans. Chapais Énergie a vu le jour en 1995 afin de répondre à une demande du gouvernement du Québec visant à produire de l'électricité à partir de la biomasse forestière, plus précisément en valorisant les écorces des usines de sciage. Ces écorces représentaient pour elles un important fardeau financier et écologique. Elles étaient soit brûlées dans des « enfers », soit enfouies, causant dans les deux cas un impact négatif sur l'environnement. *« Après la fermeture catastrophique de la mine Opémiska en 1991 qui a complètement déboulonné notre économie et notre tissu social, l'arrivée de Chapais Énergie en 1995 a été une véritable bouffée d'oxygène en offrant à la ville de Chapais une nouvelle locomotive de développement économique »*, ajoute le maire Steve Gamache.

Des promoteurs sont à pied d'œuvre présentement afin de développer des projets valorisant les énergies résiduelles de l'usine de cogénération, ce qui entraîne déjà la création de plusieurs dizaines d'emplois. Chapais Énergie est aussi de loin le plus important contributeur à l'assiette fiscale de la

municipalité. Elle crée 50 emplois directs, en plus de nombreux emplois indirects. Au total, la présence de Chapais Énergie amène près de 25 % des revenus de la municipalité en provenance des taxes foncières et de la tarification des services municipaux. Cette présence permet de maintenir ouvert plusieurs services de proximité (commerciaux, communautaires et publics). Au niveau environnemental, en plus du traitement des résidus forestiers des scieurs régionaux, Chapais Énergie produit de la cendre qui permet de revégétaliser des sites miniers orphelins et ce, à 10 % du coût des solutions proposées par les grandes firmes d'ingénierie, ainsi qu'à amender le sol au niveau agricole. Ces deux opérations génèrent une séquestration importante du carbone atmosphérique, aide à créer une nouvelle biomasse carbonée et contribue à lutter contre les changements climatiques. « *Chapais Énergie, c'est l'avenir du développement économique sur le territoire de la municipalité. Sa disparition est un non sens, non seulement au niveau économique, mais également en termes environnemental et social* » a renchéri le maire Gamache.

La Ville de Chapais a demandé à plusieurs reprises à Hydro-Québec et au gouvernement du Québec de prendre en considération, dans son offre de renouvellement, le prix et les conditions qui prévalent dans le nouveau programme d'achat d'électricité provenant de centrales de cogénération à base de biomasse forestière résiduelle, soit 10,6 cents le kWh (PAE 2011-01). Cet alignement logique des prix payés par Hydro-Québec pour obtenir un kilowattheure produit à la biomasse forestière aurait permis à Chapais Énergie de rentabiliser ses opérations, de combler l'augmentation inévitable du prix des matières premières, tel que souhaité par les usines de sciage de la région, et de participer à l'implantation de clients-vapeur. Actuellement, la problématique se situe au niveau des tarifs offerts par Hydro-Québec à Chapais-Énergie pour le prolongement du contrat de cinq ans. La société d'état offre moins que la moitié du tarif actuellement consenti à Chapais Énergie dans son contrat de 20 ans, ce qui rend non viable l'opération d'une usine de cogénération dans ces conditions. « *La réponse d'Hydro-Québec est très décevante et inacceptable. Quand nous voyons les contrats pour les éoliennes à plus de 10 ¢ du kWh, le contrat de 10,6 ¢ le kWh donné le printemps dernier à Boisaco pour la construction d'une usine de cogénération à Sacré-Cœur dans le bas Saguenay ainsi que le tarif consenti pour la relance, en août 2012, de l'usine de Résolu à Dolbeau-Mistassini (PAE 2011-01), on constate qu'il y a deux poids deux mesures au Québec !* » soutient le premier magistrat de la Ville de Chapais.

Des rumeurs circulent depuis quelques mois à l'effet que des entreprises de l'extérieur reluquent la biomasse qu'utilise Chapais Énergie pour en faire des granules et les exporter en Angleterre afin d'être brûlées dans des usines thermiques pour la production d'électricité. La position de la Ville de Chapais est claire à ce sujet : jamais nous n'accepterons que nos richesses naturelles soient envoyées

outré afin de faire travailler d'autres personnes au détriment des Chapaisiens et des gens de la région Baie-James Eeyou Istchee, et ce sans compter l'aspect environnemental d'une telle opération en terme de production de gaz à effet de serre (GES) en raison du transport ferroviaire et maritime. Cela va à l'encontre des principes du développement durable et de l'engagement pris par le Québec, notamment à Rio de Janeiro au Brésil, en 1992, puis à Johannesburg en Afrique du Sud, en 2002.

Le Premier ministre du Québec, Philippe Couillard, ainsi que plusieurs ministres de son cabinet et députés, ont été rencontrés par le maire de Chapais et les maires de la région au cours des derniers mois afin de les conscientiser à la situation qui prévaut actuellement dans le dossier de Chapais Énergie et de l'urgence d'agir auprès d'Hydro-Québec. Les instances de concertation régionale que sont le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James et l'Administration régionale Baie-James ainsi que l'ensemble des municipalités de la Jamésie ont également envoyé des résolutions enjoignant le gouvernement québécois d'intervenir rapidement pour assurer la survie de cette entreprise et la pérennité de la Ville de Chapais. *« Dans la foulée du nouveau Plan Nord où nous voulons créer de la richesse pour tous dans le respect des communautés, le gouvernement de Philippe Couillard abandonnera-t-il la Ville de Chapais ? J'ose espérer que non et qu'il entendra notre cri du cœur pour que nous évitions la catastrophe vécue en 1991 par la fermeture de la mine Opémiska »*, a conclu Steve Gamache, maire de la Ville de Chapais.

- 30 -

Source : Steve Gamache, maire  
418-745-2511 poste 227